

FICHE DE POSTE

Intervenant musical en milieu scolaire

Définition

L'intervenant musical en milieu scolaire participe à l'éducation culturelle et artistique des élèves scolarisés dans les établissements scolaires de 1^{er} degré.

Il accompagne les enseignants dans leurs projets artistiques en éducation musicale. Il participe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en adéquation avec le projet d'école

Cadre statutaire

Date de création du poste :

Quotité de travail : Temps non complet

Catégorie : B

Filière : Culturelle

Cadre d'emploi : Assistant territorial d'enseignement artistique

Responsable hiérarchique : Responsable service enfance jeunesse

Direction : Services à la population

Service : Enfance jeunesse

Identité de l'agent

Nom :

Prénom :

Statut : contractuel

Date de prise de fonctions : Le 2 novembre 2026 au 30 juin 27

Temps de travail : 14 h hebdomadaire

ACTIVITES et COMPETENCES TECHNIQUES

ACTIVITES PRINCIPALES ET COMPETENCES ASSOCIEES

- **Assurer des interventions musicales régulières dans les écoles maternelles et élémentaires – Sensibilisation et éveil musical**
 - Concevoir, conduire et évaluer des séquences pédagogiques musicales
 - Développer l'écoute, la créativité, la pratique vocale et corporelle des élèves
 - Adapter les contenus pédagogiques aux différents niveaux (maternelle, CP, CE1, CE2, CM1, CM2)
 - Favoriser l'accès à la culture musicale pour tous les enfants, dans le respect des valeurs du service public

- **Proposer et mener des projets artistiques en partenariats avec les écoles**
 - Mettre en place et coordonner un projet musical
 - Proposer des projets pédagogiques innovants en lien avec les objectifs définis par les équipes enseignantes

ACTIVITES SPECIFIQUES

- Participer aux réunions de préparer et d'évaluation des projets culturels et artistiques avec les enseignants et la conseillère pédagogique du secteur

COMPETENCES ET SAVOIRS

SAVOIRS GENERAUX ET SOCIO-PROFESSIONNELS

- Pratique vocale et instrumentale régulière
- Maîtrise de la pédagogie active et des pratiques collectives
- Capacité à concevoir des séquences adaptées aux différents âges
- Maîtrise des outils informatiques
- Connaissance du fonctionnement des écoles et des partenaires institutionnels

SAVOIRS ETRE

- Créativité, dynamisme, capacité d'innovation pédagogique
- Aisance relationnelle avec les enfants et les enseignants
- Autonomie, sens de l'organisation, rigueur dans le suivi des projets
- Goût pour le travail collaboratif

PERMIS, AGREEMENT OU HABILITATION ET DIPLOMES OBLIGATOIRES POUR LE POSTE

- Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant obligatoire
- Permis B obligatoire

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

LIEU DE TRAVAIL

- Ecoles maternelles et primaires de St Etienne de Montluc, Cordemais, Le Temple de Bretagne et Bouée.
- Résidence administrative : St Etienne de Montluc

MODALITES D'EXERCICE ET CONTRAINTES PARTICULIERES

- Horaires adaptés au calendrier scolaires et aux projets d'école
- Déplacements quotidiens entre les différents sites
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Relations régulières avec la responsable de service enfance jeunesse

AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

- Autonomie relative dans l'organisation du travail
- Autonomie conséquente dans l'exécution des missions
- Missions définies, suivies et évaluées par la responsable du service enfance jeunesse

MOYENS MIS A DISPOSITION

- Outils bureautiques et informatiques
- Matériel nécessaire pour les interventions musicales

Date et signature Président	Date de notification et signature de l'agent
Le	Le

1 exemplaire remis à l'agent

1 exemplaire conservé par le responsable hiérarchique direct

1 exemplaire conservé par le service Ressources Humaines